

DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

MAIRIE

9, chemin des dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

☎ 02 47 50 68 09
courriel :
accueil@mairieathee.fr

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

S²LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
MUNICIPAL

ID : 037-213700081-20260401-DE202625-DE_IL

Date de convocation

27-03-2026

L'an deux mille vingt-six
Le premier avril à vingt heures trente minutes
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique,
sous la présidence de Madame Adeline BETAILLOULOUX, Maire.

Etaient présents : Laurent NEVEU, Karine PATIN, Olivier LATOUR, Marion FROUIN, Vincent DENIZIOT, Thierry CANTEIRO, JEAN-LOUIS LARUELLE, Pascal GIROLET, Patrick CHATELLIER-HUMEAU, Isabelle PAIS, Sandra MARI, Thomas RENAULT, Céline BROUCKE, Julien HELLIO, Gwenaëlle CARRE, Nelly GIRAUDON, Ludovic DALENÇON, Gaëlle GODEFROY, Claire PERISSAT, Thomas ESTEVAO formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

Secrétaire : Mme Marylène COUSSY

Pouvoir :

Mme Emilie PETO ayant donné pouvoir à Mr Thomas RENAULT

En exercice 23
Présents 22
Votants 23

2026-25 Fixation du nombre d'administrateurs au CCAS

Madame la Maire informe le conseil municipal que, s'agissant du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), il convient, conformément à l'article R123-7 du code de l'Action Sociale et des Familles, de fixer le nombre d'administrateurs du CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer à onze (11) le nombre d'administrateurs du CCAS, répartis comme suit :

- Madame la Maire, Présidente de droit du conseil d'administration du CCAS,
- Cinq membres élus au sein du conseil municipal,
- Cinq membres nommés par la Maire, parmi les personnes non membres du conseil municipal, mentionnées au quatrième alinéa de l'article L123-6,

La secrétaire de séance

Marylène COUSSY

Pour extrait certifié conforme,



La Maire,

Adeline BETAILLOULOUX

Date de transmission à la Préfecture

02 AVR. 2026

Date de publication

02 AVR. 2026